



Separation/vente d'un bien materiel entre deux acheteurs

Par cassis

Bonjour

Je suis agriculteur indépendant.

J'ai acheté, a deux, a part egale donc 50% chacun, un outil agricole, avec un autre collegue agriculteur indépendant lui aussi.

on possède chacun une facture de l'achat ou cela est écrit.

A ce jour, notre entente étant rompue, je souhaite couper tout lien avec lui, et pour cela je voudrais savoir si je peux vendre ce bien, de facon a ce que chacun récupère sa part?

Je lui ai déjà fait un courrier lui disant que comme ne nous entendons plus, soit nous vendons, chacun récupérant sa part, soit il me rachete ma part ou inversement.

Mais il ne m'y a pas répondu.

Donc meme si lui ne réponds pas, puis je le mettre devant le fait et dire "nous vendons car je ne veux plus de ce bien acheter en commun?"

merci beaucoup pour vos réponses

Par Tisuisse1

Pour vendre il vous faut l'accord de l'autre indivisaire. Comme nul ne peut être contraint de rester dans une indivision, soit votre partenaire accepte cette vente, soit il refuse et, dans ce dernier cas, ce sera au juge de trancher lequel juge imposera la vente, donc avec grosses pertes, soit votre partenaire devra vous racheter votre part.